

PV de la rencontre du bureau de l'APEC avec la présidence du Pôle métropolitain du genevois français et la présidence d'Annemasse Agglo, le 16 janvier 2025.

Participants :

- M. Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain du Genevois français
- M. Gilles Ravinet, Directeur Général des Services
- Mme Laura Jusserand, Directrice de Cabinet d'Annemasse Agglo
- M. Gabriel Doublet, Président d'Annemasse Agglo excusé

1. Péage de l'autoroute A40 entre Saint-Julien-en-Genevois et Annemasse



M. Dupessey nous a rappelé que la gratuité de ce tronçon est contestée par le Conseil d'Etat et que la situation actuelle ne peut pas être maintenue.

M. Dupessey nous a fait part de son idée d'axer la solution du maintien de la gratuité par la prise en compte de ce tronçon comme contournement du Grand Genève, métropole de 1 million d'habitants. Il est en cours de discussion avec les élus suisses, pour un projet global de gratuité du tronçon Annemasse – Saint Julien et de l'autoroute suisse jusqu'à l'aéroport et même Versoix. Ce serait un atout pour argumenter la nécessité de la prise en compte d'un contournement urbain gratuit.

M. Dupessey va interpeler l'Autorité de Régulation des Transports (ART), l'Autorité Préfectorale, l'ATMB et pourquoi pas aussi le Ministre des Transports pour mettre en avant cette solution avant que l'ART donne son avis annoncé pour février 2025.

Nous allons de notre côté prendre contact avec le Préfet d'Annecy et le Président du Conseil départemental

2. Autres points abordés relatifs au développement des offres de transports en commun à Collonges sous Salève.

Pour lutter contre la saturation du trafic sur la D1206, sur les autres réseaux secondaires et au passage des douanes, **une offre de report modal est considérée comme prioritaire par le Pôle métropolitain du Genevois français.**

Des améliorations sont projetées sur la ligne de bus Y11 entre Annemasse et Saint Julien.

La nécessité d'une meilleure offre de trains entre Annemasse et Saint-Julien-en-Genevois avec la remise en place d'un arrêt de train à Collonges a été abordée.

Nous avons évoqué la possibilité d'un déplacement de la voie ferrée à Collonges le long de l'A40 ce qui permettrait de créer une 2^{ème} voie et supprimer 2 passages à niveau dangereux.

Concernant l'amélioration de la ligne du Bus M, nous allons prendre contact avec le service Mobilité de la CCG.

La solution de type Bus Agile / ProximiTi évoquée par M. Dupessey semble être l'avenir.

En conclusion, les acteurs rencontrés partagent complètement nos points de vue, vont agir de leur côté et nous encouragent à poursuivre notre action.

Le bureau de l'APEC